



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.1/1999/2  
18 août 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation  
des produits périssables et de  
l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la coordination de  
la normalisation des fruits et légumes frais  
Quarante-cinquième session, 26-29 octobre 1999, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

FAITS NOUVEAUX INTÉRESSANT LA SECTION SPÉCIALISÉE SURVENUS  
DEPUIS LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

Note du secrétariat

On trouvera résumés dans la présente note les résultats de la troisième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

**Troisième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise**

Le passage ci-après est tiré du rapport du Comité (ECE/TRADE/231, par. 34 à 37) :

**6 b) Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité**

Documentation : TRADE/WP.7/1998/9 Rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

TRADE/1999/3 Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité : note du secrétariat

34. Le Vice-Président du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7), M. David Priester (États-Unis), a donné un aperçu des résultats de la session de novembre 1998 du Groupe de travail, ainsi que des sessions de ses sections spécialisées sur les pommes de terre de primeur et de conservation et sur la viande qui s'étaient réunies dans l'intervalle. Il a en outre rendu compte des travaux exécutés en coopération avec l'Union européenne et diverses organisations internationales (OCDE et Commission du Codex Alimentarius OMS/FAO) et a signalé que le secrétariat avait créé un nouveau site Web sur l'Internet, contenant le texte des normes ainsi que des renseignements sur les réunions (<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>). Le Comité a approuvé le rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail.

35. Le Président du Comité, M. Vilchez-Barros, exerçant également les fonctions de président du Groupe de travail, a informé le Comité des efforts entrepris pour promouvoir à l'échelon international les normes de la CEE relatives aux produits commerciaux en vue d'en développer l'utilisation et d'éviter un chevauchement d'activités qui risquerait de se produire dès lors que les travaux réalisés n'ont pas été diffusés :

- L'Espagne a prévu de fournir des traductions non officielles des normes de la CEE en espagnol pour les faire connaître en Amérique latine;
- Le Groupe de travail était représenté à une réunion d'experts des normes agricoles organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) de l'ONU. Pour cette réunion, la CESAO avait traduit en arabe 25 normes de la CEE, qui sont actuellement examinées par les gouvernements en vue d'être adoptées en tant que normes de la CESAO;
- Des contacts ont également été établis avec les autres commissions régionales de l'ONU (pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Asie et le Pacifique).

36. La délégation de la Communauté européenne, parlant aussi au nom des 15 États membres de l'Union européenne, a fait savoir que la Communauté continuait d'accorder une grande priorité aux travaux de la CEE sur les normes agricoles. La Communauté européenne a par ailleurs proposé que le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise envisage un éventuel transfert à la CEE des travaux effectués par l'OCDE sur les brochures explicatives relatives aux normes de la CEE. La délégation a invité le secrétariat à établir un document de travail sur les modalités à prévoir pour réaliser ces travaux, y compris une description précise des coûts (personnel supplémentaire, production des brochures) et de la façon dont ils pourraient être financés. Le document en question devrait être élaboré à temps pour pouvoir être examiné à la session suivante de la Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et des légumes frais qui aura lieu du 25 au 28 octobre 1999, puis par le Groupe de travail qui se réunira du 3 au 5 novembre 1999. La délégation des États-Unis a appuyé cette démarche. Le Comité a approuvé la demande concernant l'étude envisagée.

37. La Directrice de la Division du commerce a dit que le secrétariat effectuerait l'étude demandée, mais qu'il importait au plus haut point que la CEE ne compromette pas les excellentes relations existant au niveau institutionnel avec l'OCDE. Elle a invité les États membres à tenir l'OCDE et son secrétariat informés des demandes adressées à la CEE, ainsi que de la suite donnée à ces demandes. La délégation de la Communauté européenne a noté qu'elle avait déjà à maintes reprises fait connaître son opinion à ce sujet aux réunions de l'OCDE et continuerait de le faire. La délégation des États-Unis a déclaré qu'elle tiendrait le secrétariat de l'OCDE informé de cette question.

**Cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité**

**Extrait du rapport TRADE/WP.7/1998/9, par. 33 et 34 :**

**Rapport de la Réunion d'experts de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais**

Documents : TRADE/WP.7/GE.1/1998/17  
TRADE/WP.7/GE.1/1998/CRP.12, CRP.14 et CRP.16

33. Le Président du groupe, M. D. Priester (États-Unis), a présenté le rapport du groupe :

- Des révisions avaient été adoptées pour les normes ci-après : haricots, carottes, agrumes, aulx, melons, pois à écosser, prunes, pastèques, avocats et brocolis;
- Les dispositions concernant la maturité et le calibrage des agrumes ont été examinées, mais le seront à nouveau à la prochaine session parce qu'aucun consensus n'avait pu être trouvé;
- Les principes concernant l'inclusion des asperges cultivées dans certaines conditions climatiques ont été adoptés. Les secrétariats du Codex et de la CEE rédigeront une proposition;

- Des groupes de travail officieux ont été constitués pour les sujets suivants :
  - examen des propositions d'amendements à la norme sur les champignons de couche,
  - révision de la norme pour les kiwis;
- Plusieurs propositions faites par le Groupe de travail CEE/OCDE pour les pommes ont été adoptées en principe, y compris la révision de la liste des variétés. Les avis différaient en ce qui concerne l'inclusion d'une méthode de rechange pour le calibrage. Le groupe a invité les délégations à présenter des propositions et des observations et présentera une nouvelle proposition pour la prochaine session;
- L'utilité des dispositions concernant le calibrage a fait l'objet d'un débat;
- La nouvelle page d'accueil sur les activités de la CEE concernant les normes agricoles a été présentée :  
<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>

34. Le Groupe de travail a adopté les projets de révisions proposés par la Réunion d'experts. Le texte des normes révisées sera publié sous la forme d'additifs au présent rapport.

-----